

I - LES PCP PROGRAMMABLES		
FRAIS DE MOBILISATION ET UTILISATION DES MOYENS EN PERSONNELS ET MATERIELS		
Mobilisation et utilisation des Personnels matériels	78,00 €	<p>La durée totale est celle réellement passée sur site.</p> <p>Toute heure commencée est due.</p> <p>La première heure est indivisible, les créneaux suivants sont gérés à la 1/2 heure.</p>
	par heure et par agent	
Garde postée	1 vacation de sous-officier à 120% couvrant la garde postée	
	et les frais annexes	
Astreinte	10%	
	de la vacation de sous-officier	
II - LES PCP NON PROGRAMMABLES (LEVÉE DE DOUTE)		
312,00 €		
III - LES PCP NON PROGRAMMABLES ET HORS CONVENTION DE TRANSPORT		
500,00 €		

TARIFS 2020		
IMMOBILISATION OU PRÊT DE MATERIEL		
Restitution sous 48h du matériel mis à disposition	Prêt à titre gracieux	
A défaut de restitution sous 48h	Remboursement du matériel à sa valeur neuve	
FORMATIONS DE PREMIERS SECOURS		
PSC 1	par stagiaire	63,0 €
SST		200,0 €
Recyclage SST		75,0 €
Passerelle		99,9 €
Utilisation DAE		17,3 €
Jury SSIAP 1		230,4 €
REPAS - HÉBERGEMENT		
NOTA : tarification identique aux SDIS de Midi-Pyrénées	1/2 pension	pension complète
Autre formation au bénéfice de SP extérieurs à la région MP par jour et par stagiaire	165,2 €	218,2 €
Formation au bénéfice de SP de la région Midi-Pyrénées par jour et par stagiaire	106,0 €	164,2 €
LOCATIONS DE SALLES		
	Demi-journée	Journée
Salle des Assemblées + salle contigüe (salle Astarac)	176,1 €	218,6 €
Salle des Assemblées	122,7 €	165,3 €
Salle André Balech (moins de 30 personnes)	80,0 €	122,7 €
Salle André Balech (30 à 70 personnes)	122,7 €	165,3 €
Salle André Balech (plus de 70 personnes)	176,1 €	218,6 €
Salle Astarac et autres salles	79,9 €	122,7 €
Bureaux	42,7 €	63,9 €
Salle de réunion des CIS	80,0 €	122,7 €
ATTESTATIONS D'INTERVENTION		
Attestation	l'unité	9,37 €